

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250623-79-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2025

N° 79/25

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 16 juin 2025
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 30 juin 2025

Objet de la délibération :

Nautiloue – Nouvelle offre commerciale et nouveau règlement des activités encadrées

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	58
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	14
· Excusé(e)s :	9
· Non excusé(e)s :	14
- Votants	74

Résultat du vote	
- Pour :	74
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SEANCE DU 23 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le vingt-trois juin,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni dans la salle culturelle de la Mairie de Quingey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de juin.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
Guillaume AYMONIN à Fabienne ARNOUX, Joel BOLE à Vincent MARGUET, Estelle BOURNEZ à Franck COLLINET, Félix CHOPARD à Jean-Claude STADELMANN, Patricia LABERTERIE à Isabelle GUILLAME, Catherine GRANDJACQUET à Marie-Pierre GRANDJEAN, Colette GROLEAU à Christophe JOUVIN, Benoit HUGON à Sandrine CLADY, Alain OUDET à Yves MOUGIN, Daniel PERNIN à Jean-Claude GRENIER, Danielle PITAVY à Véronique KELLER, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Patrick SEBILE à Bernard HUOT-MARCHAND, Sarah VIONNET à Patricia PAQUIEZ
- Procuration**
- Suppléé(e)s** Laurence BREUILLOT par Daniel BRANCHER, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU,
- Excusé(e)** Jean-Marie DONEY, Céline DUBOIS-AUBRY, Danièle FIETIER, Nathalie KOWAL-BONDY, Elisabeth JACQUES, Romuald MAUGAIN, Joelle MAURICE, Rémy PAUL, Pierre-André VOUILLOT
- Absent(e)s** Henri BARBET, Christine BREUILLOT, Claude CHATELAIN, Gérard COULET, Yves CUINET, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Didier LAITHIER, Sylvie LHERITIER, Pascal GOSSE, Florian GRILLON, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Frédéric BONNEFOI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu les délibérations successives de changements de tarifs et notamment celles des 09/11/2017, 20/03/2019, 07/07/2022, 14/03/2023, 13/11/2023 et 16/01/2025.

Considérant le renfort en Maître-Nageur-Sauveteur depuis le premier trimestre 2025,

Considérant la nécessité de créer ou modifier les tarifs et créneaux suivants :

- Création d'un tarif de 95 € pour 10 activités encadrées, toutes activités confondues complétant les deux tarifs actuellement en vigueur pour les activités encadrées ;
- Création de nouveaux créneaux scolaires à partir de la rentrée 2025-2026,
- Création de nouveaux créneaux d'activités à savoir :
 - o 1 troisième créneau de Sport Santé,
 - o 1 second créneau de Circuit Training,
 - o 1 second créneau d'aquagym douce,
 - o 1 période supplémentaire pour la natation adulte en période 2,

- 1 activité Bien-être en période 1 & 3,
- 1 nouvelle activité à l'année à définir,
- 1 activité en période estivale (Flow Pulse du lundi au vendredi).

Invité à délibérer, le conseil communautaire valide à l'unanimité :

- la nouvelle grille tarifaire jointe à la présente délibération et son application dès le 1^{er} septembre 2025,
- le nouveau règlement des activités encadrées joint.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250623-79-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2025

Fait et délibéré en séance, le 23.06.2025

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

